



## Soixante-douzième session du Comité régional de l'OMS pour le Pacifique occidental

Point 10 de l'ordre du jour provisoire

### COVID-19

**25-29 octobre 2021**

Porte-parole des plus de 27 millions d'infirmières dans le monde, le Conseil International des Infirmières (CII) estime que la participation des infirmières est essentielle pour la préparation et la riposte aux épidémies et aux pandémies et la réduction des risques d'urgence sanitaire existants.

Il importe au plus haut point d'accélérer les efforts pour renforcer les capacités des infirmières à tous les niveaux en vue de limiter la morbidité et la mortalité et assurer le fonctionnement du système de santé et le bien-être de la collectivité alors que s'enchaînent actuellement les menaces et les catastrophes sanitaires. Le CII a récemment publié une version actualisée des *Compétences de base pour les soins en cas de catastrophe* en vue d'améliorer la prévention, la planification préalable, l'intervention et le relèvement en cas de catastrophe. Ces compétences sont à la disposition des États Membres pour appuyer le perfectionnement du personnel et le CII encourage leur adoption par les programmes de formation en soins infirmiers, les institutions employant des infirmières et les organisations participant aux interventions en cas de catastrophe ou d'urgence.

La pandémie actuelle de COVID-19 a mis en lumière la contribution des personnels infirmiers à des systèmes de santé forts et résilients, ainsi que le risque qu'ils prennent pour lutter contre elle. Le CII est gravement préoccupé par les répercussions sur le long terme de la COVID-19 sur les personnels infirmiers, notamment la persistance d'une charge de travail élevée dans des conditions de travail difficiles, l'augmentation des taux de détresse mentale et l'aggravation de la pénurie de personnels infirmiers. Compte tenu de ces éléments, il est essentiel d'intégrer la santé et la sécurité du personnel dans les plans de préparation et de riposte aux situations d'urgence sanitaire, à tous les niveaux. Nous prions instamment les États Membres à garantir des conditions de travail décentes et des horaires de travail appropriés ; à dispenser un apprentissage et une formation continue sur la lutte contre les infections ; à renforcer le système de surveillance des infections et des décès des agents de santé ; à intensifier rapidement le soutien psychologique aux infirmières et aux autres agents de santé ; et à susciter des vocations et à fidéliser de façon efficace les personnels infirmiers.

Tirer les enseignements de cette crise, investir dans les personnels infirmiers et intégrer les *Orientations stratégiques mondiales pour les soins infirmiers et obstétricaux (2021-2025)* dans la planification des systèmes de santé nationaux doivent être au cœur des plans d'avenir. Nous soulignons que l'implication et l'autonomisation des infirmières leaders dans la région, telles que les directrices des soins infirmiers à l'échelon gouvernemental, sont essentielles pour appuyer le plan d'action pour la préparation et la riposte aux situations d'urgence sanitaire. À cet égard, nous appelons le Comité régional à nommer une Directrice des soins infirmiers pour la région du Pacifique occidental et prions les États Membres de créer et de renforcer les postes de direction pour les personnels infirmiers dans la région.